



# *Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois*

## Séance du 28 septembre 2023

L'an 2023 et le 28 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au site de Clairefontaine à Duisans sur convocation du 21 septembre 2023.

Date de la convocation : 21 septembre 2023

Date d'affichage : 21 septembre 2023

**Délibération N° 28-09-2023 / N°162**

Etaient présents les membres en exercice : 67

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Coin, Patrick Roblot, Pascal Mestan, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Maurice Soyez, Harold Tetu, Julien Bellengier, Jean-Marc Cuvillier, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Raymond Wacheux, Vincent Lacroix, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Hubert Dingreville, Benoit François, Olivier Gallet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Michel Accart, Richard Skowron, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, Jean-Louis Lebas, Edouard Hauteceur, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, Henri Cuvillier, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Monique Debeaumont, Marie Bernard, Martine Gérard, Murielle Roussel, Anne Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 9

Membres ayant donné procuration : 12

Membres votants : 88

Absents : Alain Rose, Thomas Bonnelle, André Michel, Christian Delambre, Michel Petit, Philippe Lefebvre, Jean-Paul Hémerly, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-François Haultcoeur, Sylviane Evain, Marc Degendele, Raymond Lavigne, Sidonie Duriez, Magalie Jonard, Alexandre Decry, Roland Descamps, Eric Caron, Emmanuel Ioo.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Béatrice Dausse suppléée par André Horon, Hubert Morreel suppléé par Martine Thery, Patrick Nepveu suppléé par Eric Rivaux, Pierre Cuvillier suppléé par Yves Delattre, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Romuald Delattre suppléé par Jacqueline Lécossois, Philippe Duez suppléé par Olivia Havet, François Coquart suppléé par Arnaud Darras.

Absents excusés : Sylvie Gabez, Alexandre Hulot, Florence Dambreville, Jacques Nick, Yves Petit, Marie-Angèle Leftez, Jean-Louis Cauvet, Magali Urbanac, Chantal Dufresne

Absents ayant donné procuration : Fabienne Kwiatkowski ayant donné procuration à Léon Bernard, Sébastien Bertout ayant donné procuration à Julien Bellengier, Sabine Surelle ayant donné procuration à Philippe Carton, Geneviève Meurice ayant donné procuration à Eric Poulain, Stéphane Locquet ayant donné procuration à Gérard Nicolle, Nicolas Capron ayant donné procuration à Olivier Gallet, Alain Traisnel ayant donné procuration à Michel Seroux, René Pruvost ayant donné procuration à Damien Bricout, Pierre Guillemant ayant donné procuration à Jacques Thellier, Alain Debureaux ayant donné procuration à Ernest Auchart, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Philippe Vanderbeken. Yves Lieppe ayant donné procuration à Catherine Libessart.

**Secrétaire de séance : Raymond Wacheux**

**Titre de la délibération : Mise à disposition de deux Services Civiques volontaires en partenariat avec la MEM en Pays d'Artois pour le Labot**

Monsieur le Vice-Président rappelle que le service civique créé par la loi du 10 mars 2010 s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme qui souhaitent s'engager pour une période de 6 à 12 mois auprès, notamment, d'une personne morale de droit public pour accomplir une mission d'intérêt général dans l'un des 9 domaines ciblés par le dispositif.

Monsieur le Vice-Président rappelle l'opportunité que constitue un tel dispositif, notamment à travers une mission d'accompagnement de deux services civiques au sein du Labot et du Labot Clairefontaine (Tiers Lieu Numérique des Campagnes de l'Artois).

Il rappelle que le premier service civique se terminera fin octobre 2023.

Monsieur le Vice-Président informe les conseillers communautaires que la Maison de l'Emploi et des Métiers (MEM) en Pays d'Artois dispose de l'agrément de service civique depuis le 17 juin 2020 pour une durée de 36 mois, lui permettant d'assurer l'accompagnement et la prise en charge des volontaires.

Monsieur le Vice-Président propose à l'assemblée de continuer à s'inscrire dans le dispositif du service civique volontaire en partenariat avec la MEM en Pays d'Artois dans le cadre d'une convention de mise à disposition de deux volontaires, pour une durée de 8 mois, en contre partie d'une contribution financière de 1 600 € à la MEM, qui assure la gestion administrative et le suivi des volontaires.

Suite à l'avis favorable des membres du bureau en date du 20 septembre 2023, l'assemblée communautaire décide à l'unanimité :

- de mettre en place le dispositif « Service Civique » au sein de la collectivité
- d'autoriser le Président à signer les conventions de mise à disposition de deux volontaires avec la MEM en Pays d'Artois et toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la mission.
- de verser les contributions financières à la MEM.

Le Président

  
Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 05/10/2023 et publication ou notification du 05/10/2023

  
